

Procédure de déclaration d'incident depuis le poste informatique

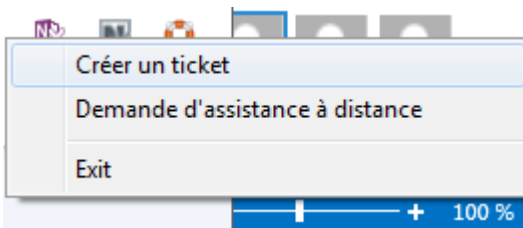
Vous avez la possibilité de déclarer un incident à notre service technique directement depuis votre poste informatique.

Voici la marche à suivre :

- 1) Veuillez repérer la bouée située en bas à droite de votre écran dans votre barre des tâches



- 2) Veuillez effectuer un clic droit avec votre souris, un menu apparait, cliquez sur « créer un ticket »



- 3) Veuillez saisir les informations utiles
/ ! \ Attention à bien saisir votre prestataire dans le champ « file d'attente »

Nouveau ticket.

Veillez saisir les détails de votre ticket ci-dessous pour effectuer une nouvelle requête avec VIGI-SI

Formulaire de création d'un nouveau ticket :

Champs de saisie :

- Votre nom :
- Adresse e-mail :
- File d'attente :
- Priorité :
- Objet :
- Description :

Télécharger le fichier

Veillez sélectionner des fichiers : dont la taille est inférieure à 8MB

Soumettre

- 4) Cliquez sur soumettre. C'est terminé, un technicien prendra contact avec vous dans les délais les plus brefs.